

# FICHE TECHNIQUE SALLE DE LA REINE

## PLATEAU

Ouverture de mur à mur : 13,50 m

Ouverture du cadre de scène : 11m

Hauteur : 4,50m

Profondeur de scène : 5,20m

Stockage décor : arrière scène 4m/4m hauteur 2,50m porte accès: 1m/2m  
cour 5m/1,50m hauteur 3,00m porte accès: 1m/2m

coulisse cour

Accès loge derrière fond de scène : 1,50m

Plateau : tapis de danse noir

Grill : fixe

Accès décor : Il est situé fond scène jardin L 2,16m/ h 2,10m

Elévateur de personnel : tour échafaudage

## SALLE

Jauge maximale : 198 personnes places assises fauteuils en gradin

climatisation, accès handicapés

Régie : en haut des gradins coté jardin

Eclairage salle : gradué indépendant

## LOGES

2 loges communes en arrière scène

## LUMIERE

Jeu d'orgue : Software Dlight

Gradateurs: 36 gradateurs 1kw, 12 en face; 24 sur gril

Projecteurs: 12 PC 1kw commun sur pont de face et perche contre.  
3 Par led cob RVBS

Câblages: multi-paires

## TAPISSERIE

Pendrillons montés à l'allemande jardin et cour

Il n'y a pas de rideau de fond noir, pour des problèmes de sécurité.

## SON

Mixage : console numérique type 01V

Diffusion salle : 2 yamaha DXR 15 accrochées sur gril cour; jardin  
Sub : 2 yamaha DXS 12 fond de scène cours et jardin.  
retour: 2 the box MA 100

## MATERIEL A FOURNIR

Les compagnies doivent fournir leurs projecteurs et une partie du câblage.  
( rallonges, doublettes )

36 lignes de multi-paires sont mises à la disposition par le théâtre aux compagnies

Longueur de câbles:

- 5m pour le grill
- 10m pour le sol

### RECOMANDATIONS

Toutes les rallonges électriques doivent être équipées de fiches mâles et femelles ( 2 pôles + 1 terre ).

La terre doit être obligatoirement câblée.

Tous les projecteurs doivent être vérifiés avant leur installation.  
( douille, câblage de terre à la carcasse du projecteur, bon état du câble, fiche mâle contrôlée)

Tous les projecteurs doivent avoir une élingue de sécurité.

**Les prolongateurs électriques seront vérifiés par la compagnie le jour du montage.**

### REGLEMENT DU THEATRE

#### Généralité:

Les compagnies doivent fournir impérativement deux mois avant leur montage au directeur technique du théâtre :

- Une fiche technique compète du spectacle
- Un plan lumière du spectacle,( adapté à la salle du Roi René )
- Un plan d'installation du décor (accroches scénographiques adaptés à la salle du Roi René )
- Une liste du décor ( volume du décor )
- Les procès verbaux de classement de réaction au feu des matériaux

Les plans détaillés de chaque salles sont mis a disposition au format PDF

Le nombre de projecteurs est limité par compagnie : 20 projecteurs sur grill et 6 projecteurs au sol

Une face white et une face froide sont mise à disposition des compagnies

### Impératif :

Toutes les compagnies doivent avoir un responsable technique ( professionnel ) pour la préparation, le montage, l'exploitation et le démontage de leur spectacle.

Il sera en relation avec le directeur technique du théâtre.

Le montage du spectacle ( décor, son, lumière ) pour chaque poste doit être réalisé, par des régisseurs de la compagnie.

Les artistes peuvent contribuer au montage tout en étant encadrés par le régisseur de la compagnie.

Il est impératif que ces régisseurs restent jusqu'à la première représentation.

L'exploitation du spectacle (décor, son, lumière) doit être réalisé par des régisseurs de la compagnie. En aucun cas par du personnel non qualifié, en cas de problème, ils doivent être capable d'intervenir avec le régisseur de salle.

Il sera demandé aux compagnie, une photocopie de déclaration unique d'embauche pour chaque régisseur.

L'équipe technique du Roi René n'est pas responsable de l'exploitation des spectacles.

Elles est présente pour veiller au bon déroulement des représentations et des changements plateau.

Si vous n'avez pas de personnel technique pour le montage et l'exploitation de votre spectacle, nous pouvons vous mettre en relation avec des régisseurs

le démontage de votre spectacle se fera le lendemain de la dernière représentation avec toutes les compagnies